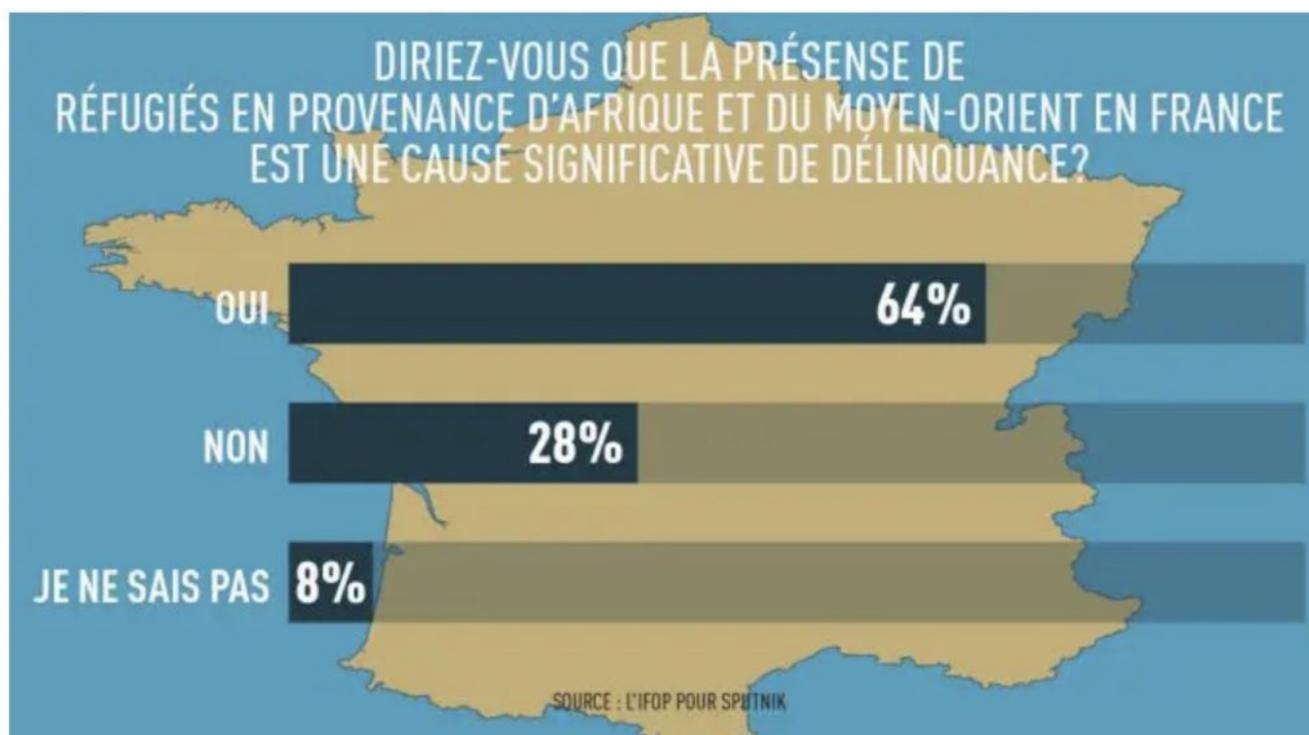
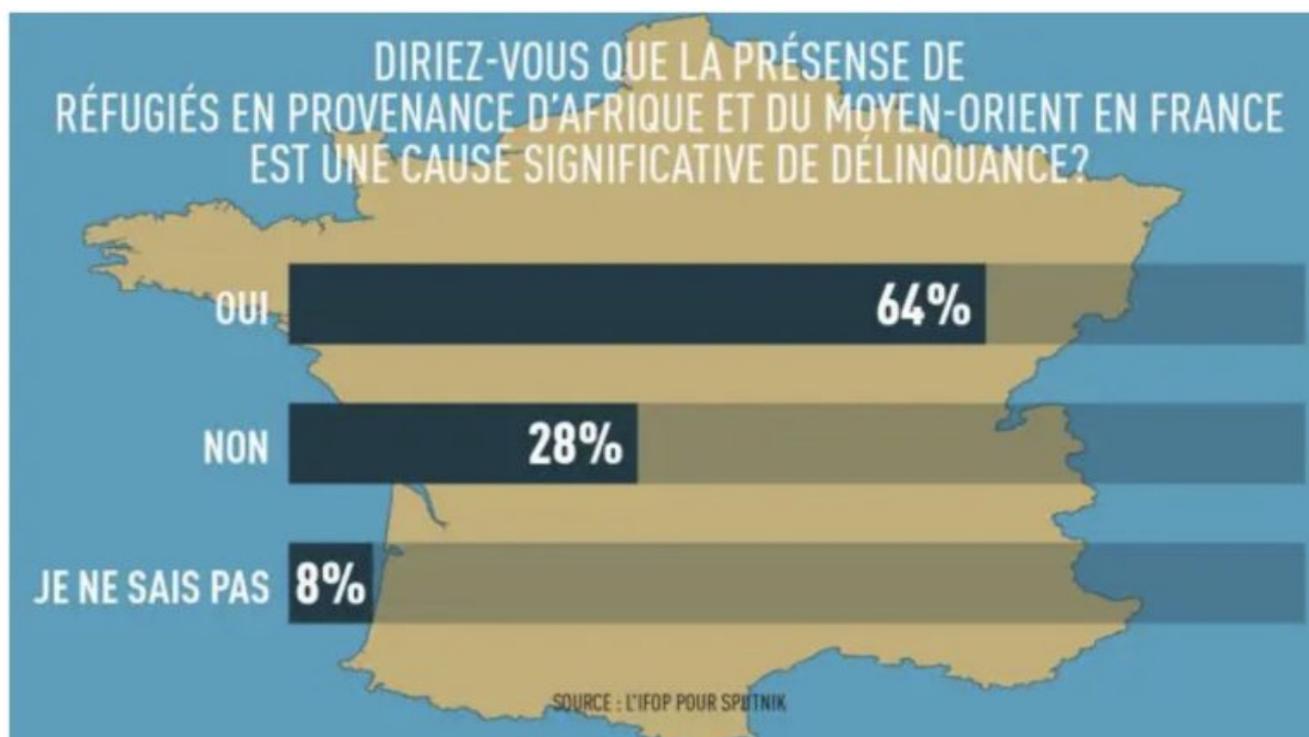


Immigration-insécurité : 64 % des Français approuvent Zemmour

écrit par Jacques Guillemain | 28 janvier 2022



Dominique Sopo porte plainte contre Éric Zemmour, suite à ses

propos sur la chaîne Public Sénat, faisant le lien entre immigration et insécurité. Rien d'étonnant, SOS Racisme scrutant de près les meetings et les discours de sa bête noire, Zemmour.

Mais je constate simplement que cette association est plus prompte à attaquer Zemmour qui parle d'un sujet tabou qu'à porter plainte contre **Jack Lang, qui déclarait en 2014 que les 2/3 des détenus étaient de confession musulmane**. Voici sa lettre adressée à Manuel Valls pour réclamer des imams dans les prisons. Aucune vague, aucun tollé de la part des preux chevaliers de l'antiracisme...

Ce qui est parole d'Évangile dans la bouche de Jack Lang devient un odieux racisme dans celle de Zemmour. Comme quoi, c'est bien le discours antiraciste à sens unique qui divise et fait loi.

<https://www.facebook.com/institutdumondearabe/posts/1074560619237567/>

Mais rappelons tout d'abord que le président de SOS Racisme, censé combattre **tous** les racismes, a une idée de son combat particulièrement sélective.

Quand Yassine Belattar traite Jean Messiha de « chameau », Sopo se sent obligé d'ajouter : « **Cette comparaison est infamante pour les chameaux** ». On mesure ainsi le degré d'impartialité de ce monsieur, dans son rôle de pourfendeur du racisme.

<https://www.valeursactuelles.com/societe/jean-messiha-les-petits-arrangements-de-dominique-sopo-avec-la-verite/>

Quand le rappeur Nick Conrad sort son clip « **Pendez les Blancs** », non seulement Sopo ne porte pas plainte, mais il accuse la fachosphère de créer une polémique.

<https://www.francetvinfo.fr/culture/musique/clip-pendre-les-bl>

[ancs-c-est-l-extreme-droite-qui-en-a-fait-la-promotion-estime-le-president-de-sosracisme_2959333.html](https://www.valeursactuelles.com/societe/crs-noir-traite-de-venu-le-patron-de-sos-racisme-refuse-de-condamner/)

Et quand un CRS noir est traité de « vendu », au cours d'une manifestation, Sopo refuse de condamner ces propos, pourtant parfaitement racistes.

<https://www.valeursactuelles.com/societe/crs-noir-traite-de-venu-le-patron-de-sos-racisme-refuse-de-condamner/>

Enfin, j'aimerais rappeler à Dominique Sopo les propos d'Omar Djellil, ancien membre de SOS Racisme, qui déclarait que **SOS Racisme ne reconnaissait pas le racisme anti-blanc**. Il serait d'ailleurs intéressant de connaître le nombre d'affaires de racisme anti-blanc que SOS Racisme traite chaque année...

<https://www.dailymotion.com/video/xkx00x>

Ces quelques rappels permettront à chacun de se faire une idée du vrai visage de SOS Racisme.

Cela étant dit, revenons au sujet qui nous intéresse : le lien immigration-insécurité.

Qu'a dit Zemmour ?

« *Vous pensez vraiment qu'avec une immigration zéro il n'y aura plus de délinquance ?* », l'interroge ce mercredi une journaliste de la chaîne Public Sénat, qui recevait le candidat déclaré à la présidentielle. « **Ah, il n'y en aura quasiment plus, oui. Ça, j'en suis sûr** », certifie-t-il. « *C'est-à-dire ? Il n'y a que des immigrés qui sont délinquants dans ce pays ?* », le relance la journaliste. Réponse de Zemmour, sans ambages : « **Oui. En tout cas, des immigrés ou des enfants d'immigrés.** » Et Zemmour ajoute : « **Ce n'est pas du 100 % mais la délinquance deviendra marginale** ».

Qu'a dit Dominique Sopo ?

*« Nouvelle séquence de racisme chez Zemmour. Condamné pour des propos similaires en 2011, il aura à nouveau affaire à la justice suite à la plainte que SOS Racisme dépose ce jour. Précision: **il n'existe aucune corrélation mondiale entre nombre de détenus et poids de l'immigration**» .*

Il est évident que les **statistiques ethniques** étant interdites en France, le lien immigration-insécurité est régulièrement contesté par les associations antiracistes. Facile.

Et au royaume de la bien-pensance, autorités, médias et élites enterrent prudemment le sujet. Toute vérité n'est pas bonne à dire.

Mais en février 2020, une étude parue sur le site du **Salon Beige** brisait l'omerta et démontrait le lien incontestable entre immigration et délinquance.

<https://www.lesalonbeige.fr/lien-entre-immigration-et-delinquance-les-10-preuves-scientifiques-et-sources/>

L'étude montre que la sur-délinquance se retrouve chez les étrangers et chez les immigrés et descendants, donnant raison à Éric Zemmour.

En voici la preuve en 10 points :

Preuve 1 : la surreprésentation de la criminalité étrangère selon le ministère de l'Intérieur

Alors que les étrangers représentent environ 6 % de la population française, ils représentent :

- 16 % des mis en cause pour homicides
- 15 % des mis en cause pour coups et blessures volontaires
- 14 % des mis en cause pour violences sexuelles (viols, tentatives de viol et agressions sexuelles)

- 17 % des mis en cause pour vols avec armes
- 32 % des mis en cause pour vols violents sans armes
- 27 % des mis en cause pour vols sans violence
- 27 % des mis en cause pour cambriolages
- 26 % des mis en cause pour vols d'accessoires et dans les véhicules
- 14 % des mis en cause pour "escroqueries et infractions assimilées.

Par ailleurs, **alors que les étrangers originaires de pays d'Afrique correspondent à 3 % de la population vivant en France, ils représentent :**

- 9 % des mis en cause pour coups et blessures volontaires
- 11 % des mis en cause pour vols avec armes
- 24 % des mis en cause pour vols violents sans armes
- 17 % des vols sans violence contre les personnes
- 13 % des mis en cause pour cambriolage
- 18 % des mis en cause pour vols d'accessoires et dans les véhicules
- 8 % des mis en cause pour escroqueries et infractions assimilées.

On peut conclure de ces chiffres que les étrangers sont en moyenne **3 fois plus souvent mis en cause pour homicides** que les Français, et **8 fois plus souvent mis en cause pour vols violents sans armes.**

Preuve 2 : le pourcentage d'étrangers parmi les mis en causes selon l'ONDRP

- 2009 : 15,7 %
- 2010 : 16,4 %
- 2011 : 17,9 %
- 2012 : 18,6 %
- 2013 : 20,2 %

Preuve 3 : l'étude de Hugues Lagrange

En 2010, le sociologue Hugues Lagrange publie **“Le déni des cultures”**, et conclut : à statut social égal, « les adolescents éduqués dans des familles (originaires de pays) du Sahel sont trois à quatre fois plus souvent impliqués comme auteurs de délits que les adolescents élevés dans des familles autochtones ; et ceux qui sont éduqués dans des familles maghrébines, deux fois plus ».

Preuve 4 : l'étude de Sebastian Roché sur le lien entre immigration et délinquance

L'enquête de délinquance auto-rapportée conduite en 2000 par M. Sebastian Roché et publiée dans *La Revue Internationale de Criminologie* apporte également des chiffres sur le sujet de la délinquance des jeunes d'origines étrangère en France :

- Les jeunes d'origine maghrébine sont presque deux fois plus nombreux que les Français autochtones à commettre plus de dix actes peu graves
- Les jeunes d'origine maghrébine sont presque trois fois plus nombreux que les Français autochtones à commettre plus de trois actes graves
- 68 % des délits peu graves sont commis par des adolescents dont un parent ou les deux sont nés en France
- 32 % des actes peu graves sont commis par des personnes dont les deux parents sont nés hors de France
- 54 % des actes graves sont commis par des adolescents dont un ou deux parents sont nés en France
- 46 % des actes graves sont commis par des jeunes dont les deux parents sont nés hors de France
- Les jeunes d'origine étrangère ne sont pas l'objet d'un contrôle policier plus fort dès lors qu'on contrôle le nombre de délits commis.

Preuve 5 : l'étude de Roché et Dagnaud sur les dossiers judiciaires dans l'Isère

Selon l'étude menée entre 1985 et 2000 sur les dossiers du tribunal de Grenoble par des chercheurs du CNRS : les Français autochtones sont **2 fois plus victimes de faits graves qu'ils n'en sont les auteurs**. Les Africains d'origine (Afrique du Nord et subsaharienne) sont **auteurs de faits graves trois fois plus qu'ils n'en sont victimes**.

L'étude montre également que **66,5 % des mineurs jugés ont un père né à l'étranger** (pour 49,8 % dans un pays du Maghreb), et 60 % ont une mère née à l'étranger.

Ces résultats font donc apparaître une très large surdélinquance des jeunes issus de l'immigration, puisqu'en 1999 selon l'Insee, l'Isère n'est pas un département particulièrement marqué par l'immigration : celle-ci représente 6,1 % de la population. **Deux tiers des mineurs délinquants sont d'origine étrangère alors qu'ils représentent une proportion largement minoritaire**.

Preuve 6 : le fichier Canonge

Le *Système de traitement des infractions constatées (STIC)* est un fichier de police informatisé français. Dans le cadre du STIC, on apprend qu'en 2006 à Paris, le fichier Canonge comprenait environ 103 000 hommes, dont **29 % de Nord-Africains et 19 % de Noirs**, mais seulement 37 % de Blancs. Le lien entre immigration et délinquance est ici très clair.

Preuve 7 : l'origine des détenus selon l'INSEE

Selon une étude de 2000, **près de 40 % des détenus avaient un père né à l'étranger ou dans les anciennes colonies, et un quart dans un pays du Maghreb**. Les hommes nés à l'étranger sont également deux fois plus nombreux en prison que dans l'ensemble de la population : 24 % contre 13 %.

Preuve 8 : le pourcentage de détenus musulmans

L'un des chiffres qui fait souvent débat est le pourcentage de

musulmans parmi les détenus dans les prisons françaises. Un article publié dans le [Washington Post](#) en 2008 estimait que **“60 % à 70 %” des détenus étaient musulmans en France.** Ce chiffre était repris la même année par [Le Monde](#) dans un article.

Le sociologue Farhad Khosrokhavar avançait des chiffres du même ordre de grandeur dans son ouvrage *“L’islam dans les prisons”* paru en 2004. On pouvait y lire que dans les prisons françaises, le taux de prisonniers musulmans dépassait **“souvent les 50 %, avoisinant parfois les 70 %, voire les 80 % dans les prisons proches des banlieues, soit huit prisonniers sur dix”**. Lors d’une *Commission d’enquête sur la surveillance des filières et des individus djihadistes* en février 2015, Khosrokhavar réaffirmait son avis sur la disproportion considérable existant entre le pourcentages de musulmans dans la population et dans les prisons :

“Lorsque j’ai évoqué, en 2004, la fourchette de 40 à 60 % de détenus musulmans, cela a créé un tollé, car ni l’administration pénitentiaire ni l’opinion publique n’avaient d’idée à ce sujet : pour la première fois, on pointait du doigt un phénomène de société massif, qui avait échappé à la vigilance des uns et des autres. En réalité, peu importe le chiffre exact : ce qui compte, c’est la disproportion entre le nombre de musulmans dans les prisons et les 7 à 8 % de personnes qui se réclament de l’islam en France. Nous pourrions connaître le chiffre exact si nous avions la possibilité de mener des enquêtes statistiques exhaustives en France, mais la loi ne nous y autorise pas.”

Preuve 9 : le pourcentage de détenus étrangers

Une autre preuve du lien entre immigration et délinquance est le nombre de détenus de nationalité étrangère en France. Les [données du ministère de la Justice](#) révèlent que **22 % des détenus sont étrangers** : 14 964 ressortissants étrangers sont détenus dans les prisons françaises, sur un total de 69 077

détenus au 1er février 2017. Parmi eux, quatre pays d'origine rassemblent 42 % de l'ensemble des ressortissants étrangers. Il s'agit de l'Algérie (1954 détenus), du Maroc (1895), de la Roumanie (1496) et de la Tunisie (1102).

Preuve 10 : les viols à Paris selon l'ONDRP

L'étude intitulée " [Les viols commis à Paris en 2013 et 2014 et enregistrés par les services de police](#) ", effectuée par l'ONDRP, porte sur un échantillon de 688 viols commis dans la capitale et qui ont fait l'objet d'une plainte. Parmi les mis en cause dans les affaires de viols sur majeurs dont la nationalité est connue, **52 % sont de nationalité étrangère**. Concernant les viols sur mineurs, la part d'étrangers est de 22 %. Ces pourcentages considérables sont à comparer avec la part de la population de nationalité étrangère en France, *qui est de 6 % !*

Le supplice des tournantes dont plus personne ne parle

Pour finir, notons que selon [l'étude du psychiatre Patrice Huerre](#) publiée au début des années 2000, **72 % des « tournantes » en France sont commises par des violeurs d'origine maghrébine ou subsaharienne**. Pour la question de l'appartenance ethnique des familles, 52 % sont originaires des pays du Maghreb, 20 % d'Afrique Noire, le restant des sujets étant issu de familles d'origine française.

Conclusion

Qu'il s'agisse des étrangers, des immigrés ou des fils d'immigrés, qu'il s'agisse des crimes, des viols, des actes peu graves ou des vols, **le lien entre délinquance et immigration est mis en lumière par de multiples preuves**.

Voilà une étude qui prouve l'ignominie du discours bien-pensant, qui sacrifie les victimes des violences et des crimes commis par des étrangers et des immigrés sur l'autel de **la religion du vivre-ensemble**.

Ce qu'a dit Éric Zemmour est donc la vérité. Le lien immigration-insécurité est une sinistre réalité, même si tous les détenus ne sont pas des étrangers, des immigrés ou des descendants d'immigrés.

Rappelons que Zemmour termine son interview en précisant :
« pas à 100 %... »

Ce qui est certain, c'est que le discours consistant à nier tout lien entre immigration et délinquance, comme le fait Dominique Sopo, est un hypocrite déni de réalité qui ne peut que diviser la société.

Quand un immigré reproche à un autre immigré de s'être intégré, et quand on nie le racisme anti-Blanc, c'est que la société est au bord de la désintégration.

Non seulement Zemmour a raison de briser un tabou, mais c'est en disant la vérité qu'il nous évitera le chaos racial qui se profile et que les élites ont peur de regarder en face.

Dès lors que certaines minorités ne veulent plus s'intégrer, et que ceux qui s'intègrent sont diabolisés, **l'urgence est de fermer les frontières.** Toute immigration supplémentaire ne peut qu'aggraver la dislocation de la nation.

Tout autre discours politique nous conduira au chaos identitaire et racial.

Jacques Guillemain

<https://ripostelaique.com/immigration-insecurite-64-des-francais-approuvent-zemmour.html>